

Secrétaire : Christine SEUX

Présents : Christine SEUX, Mikaël BOILLOZ, Patricia BONNOT, Vincent BEILLARD, Virgine LARCHER,

Excusés : A GRIGNET, Thierry PELLISSIER (garde champêtre), Michel GAUTHERON (élu sécurité et travaux)

Nombre total de participants : 5

ANALYSE – SOLUTIONS - ACTIONS

Regret de l'absence du garde mais validation de la réunion

SUJET : BILAN de la MISE EN PLACE DU PROJET DE SÉCURISATION après un mois d'usage

Ce qui a déjà été fait pour un coût de 3562,84 € TTC et des subventions du département à hauteur maximum de 1560 € HT soit environ 50 % :

- abattage marronnier malade sur le passage de l'entrée/sortie du parking (120 €)
- installation :
 - de 4 totems annonçant l'école avec dessin de Yann DEGRUEL (1570,78 €)
 - de la signalétique pour le changement sens de circulation devant l'école
 - marquage au sol dépose rapide devant garages (peinture routière 249,00 € TTC + pochoir et peinture 550,80 € TTC)
 - de rondins délimitant les nouveaux stationnements (599,76 € TTC)
 - de 7 potelets souples (472,50 € TTC)
- information large des usagers : durant les inscriptions SIVU, flash infos, lettre infos, mail aux entreprises de travaux intervenant sur la maison médicale ;
- présence du garde dès la rentrée aux heures scolaires
- temps de travail des agents communaux.

Analyse après 1 mois de fonctionnement, on peut noter :

- La rentrée s'est bien passée avec le garde présent.
- Un manque d'information sur l'arrêt minute et une demande d'extension au périscolaire ;
- Le danger de la traversée, passage rue de l'écho par manque de visibilité. Pourquoi n'est-il pas dans le prolongement de la ruelle ? Ne pourrait-on pas mettre un miroir ?
- La vitesse excessive des voitures sur le bd de l'Echo
- l'attroupement devant l'école avec débordement sur la route au moment des sorties ;
- Les parents demandent de leur réserver le stationnement côté terrains de boules aux heures d'écoles ;
- L'augmentation notable de 2 roues dont trottinettes et la difficulté pour les stationner ;
- La position du garde en haut du bd de l'écho ne lui permet pas de voir devant l'école ;

Actions possibles après discussion avec le garde :

- Le marquage au sol des petits pas (gabarit à remettre en mairie) et le passage de la rue de l'écho vers le parking avec une peinture résistante est prévu avec les agents.
- Une information large de l'arrêt minute pour les sorties d'école **uniquement** doit être faite (lettre d'infos, mot aux parents du SIVU, cartable...) Compte-tenu de la matérialisation devant des parkings, il est précisé qu'en dehors des heures d'entrées et de sorties d'école aucun véhicule ne doit stationner sur cette zone d'arrêt minute, attention verbalisation pour les contrevenants. A prévoir.
- La demande de réserver des stationnements pour les heures d'entrée et de sortie le long des terrains de pétanques n'est pas jugée réaliste et applicable. Cela pénaliseraient le stationnement déjà compliqué.
- Le passage piétons entre le boulevard de l'écho et la rue de l'écho n'a pu se faire en face à cause de canalisation d'égout et d'eau potable passant exactement au milieu. La demande de miroir à poser sur le mur d'une maison pose de nombreux problèmes : autorisation du propriétaire, coût et remplacement (casse). Une matérialisation avec de la peinture jaune sur le trottoir pour éviter le stationnement pourrait être une solution. (en discussion). Le passage piéton sur la route sera refait et prolongé.
- L'attroupement sur la route devant l'école est interdite (cf code de la route et permis piéton). Rappel aux usagers à prévoir avec le dépose minute.
- L'installation de barrières et de potelets est discuté sur place, à voir avec les élus travaux pour demande de devis :
 - ajout d'un potelet entre 2 existants contre les jeux de boules car le stationnement est possible. FAIT
 - ajout de potelets vers le parc à vélo à la place de la jardinière ; 3 à 4 seraient nécessaire
 - ajout d'une série de barrières sur le bord du trottoir pour protéger les enfants et parents
- Il est évoqué l'usage du jardin du souvenir par les enfants. Une discussion avec les anciens combattants et les élus pourrait être envisagé.

- Une proposition de range trottinette sur pied côté banc pourrait être envisagé.

Propositions pour exemple :

- range trottinette sur pied ou mural manutan (179€ HT) <https://www.manutan.fr/fr/maf/ratelier-range-trottinette-sur-pieds-ou-mural-6-places>
- râtelier range trottinettes au sol - 6 places <https://www.magequip.com/ratelier-range-trottinettes-au-sol.html>

Pour en savoir plus :

- <http://www.apicy.fr/wp-content/uploads/2012/02/LeGuideduStationnementVelo.pdf>



Mobilité

Grâce au métropiéton, des trajets vers l'école plus sûrs et des élèves plus autonomes

Gazette
24/09/18

Orvault (Loire-Atlantique) 25 600 hab.

Avec son métropiéton, Orvault encourage les élèves à se rendre à pied ou en vélo à l'école en toute sécurité.

Devant certaines écoles, l'entrée et la sortie des élèves riment avec embouteillages et stationnements sauvages qui empêchent les enfants de se déplacer à pied ou en vélo en toute sécurité. Nantes métropole (24 communes, 630 400 hab.), dans le cadre de son projet d'écobilité scolaire, accompagne dix écoles primaires chaque année pour augmenter le taux de venue à pied ou en vélo des enfants.

Les écoles sont sélectionnées sur la base du volontariat des communes et doivent subir une pression de stationnement et de circulation temporaire liée au fonctionnement de l'établissement. Orvault a sauté sur l'occasion pour expérimenter le métropiéton, un dispositif innovant que Thierry Vasse, directeur général adjoint chargé de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, a découvert en Espagne. Il s'agit d'itinéraires piéton matérialisés au sol par un tracé et des pas de couleur.

Coût
3500 €.

Contact
Thierry Vasse, DGA chargé de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse,
thierry.vasse@mairie-orvault.fr

Ils relient des zones de dépôt des enfants aux écoles dans un périmètre maximal de quelques centaines de mètres. «Orvault connaît un problème de stationnement à proximité des écoles. Notre objectif est d'apaiser les tensions entre parents et riverains, et de diminuer les risques d'accident à proximité des groupes scolaires», témoigne Thierry Vasse.

DES PAS AU SOL

Deux quartiers de la ville sont alors identifiés comme prioritaires: le Bois Raguinet et le Bois Saint-Louis. «L'étude que nous avons fait réaliser concluait à la nécessité de fermer la rue accédant au groupe scolaire du Bois Saint-Louis aux heures

Les «stations» de métropiéton sont des zones de stationnement où les parents peuvent garer leur véhicule facilement.

d'entrée et de sortie d'école», poursuit le DGA. «Thierry Vasse a souhaité accompagner cette décision par la mise en place d'un métropiéton», complète Camille Fresneau, responsable de l'unité projet espace public au pôle de proximité Erdret-Cens à Nantes métropole. Les «stations» de métropiéton correspondent à des zones de stationnement où les parents peuvent garer leur véhicule facilement.

Des pas au sol matérialisent le chemin et des panneaux de direction permettent à l'enfant de vérifier la distance à parcou-



Le métropiéton est constitué d'itinéraires matérialisés au sol par des tracés et des pas de couleur reliant les zones de dépôt des enfants à l'entrée de l'école.

rir. Les tracés du métropiéton ont d'abord été identifiés avec les enfants et les délégués de parents. Puis un dispositif provisoire a été testé entre mai et juillet 2017. «Le premier bilan s'est avéré positif. Nos panneaux temporaires ont donc été remplacés par des panneaux en aluminium. Au sol, nous avons finalisé le tracé avec des pas plus resserrés et peints avec une résine de couleur», témoigne Camille Fresneau.

OBJECTIF : APPRENTISSAGE

Malgré toutes ces précautions, quelle serait la responsabilité de la ville si un accident survenait? «C'est un itinéraire suggéré, répond Camille Fresneau. On n'interdit à personne d'aller sur l'autre trottoir.» Certains parents ont tout de même demandé à créer des alertes au niveau des traversées piétonnes, pour faire penser aux enfants à bien regarder des

deux côtés de la chaussée. «Nous n'avons pas voulu aller dans ce sens. L'objectif est aussi que les enfants soient dans l'apprentissage. L'idée n'est pas de tracer une ligne et de mettre les enfants sur des rails en les laissant se débrouiller», souligne-t-elle. En d'autres termes, la ville accompagne, mais ne se substitue pas à la vigilance des enfants. Elle les sensibilise, en revanche, dans le cadre des activités périscolaires.

Après cet essai concluant, le dispositif a été généralisé aux huit groupes scolaires de la ville en cette rentrée. Thierry Vasse ambitionne de le développer dans toute la ville pour encourager l'autonomie des enfants le mercredi et le week-end. Cette initiative en faveur des déplacements doux a compté dans l'obtention par la ville du label européen «Cit'ergie», en mars 2018, qui récompense les collectivités engagées dans la transition énergétique. ●

Michèle Foin